

SAMEOLE Sud-Ouest  
4 rue Bernard Ortet  
31500 Toulouse  
06.47.64.48.20  
[s.armand@sameole.fr](mailto:s.armand@sameole.fr)

Le Maire  
et son équipe municipale  
Mairie de BRASSAC  
Place de l'Hôtel de Ville  
81260 BRASSAC

A Toulouse, le 17/09/2018

---

**Objet : Bulletins d'information – Projet éolien de Berlats-Espérausses-Viane (81)**

Madame, Monsieur

Notre entreprise, Saméole Sud-ouest, étudie la possibilité de réaliser un parc éolien sur les communes de Berlats, Espérausses et Viane, qui ont délibéré favorablement en début d'année pour le lancement d'études de faisabilité.

Un mât de mesure vient d'ailleurs d'être installé sur la zone d'étude pour une durée minimale d'un an. Nous souhaitons ainsi informer les habitants par le biais d'un premier bulletin d'information, qui sera distribué prochainement dans toutes les boîtes aux lettres de ces trois communes.

Cependant, nous souhaitons élargir l'information aux communes alentours, comprises dans un rayon de dix kilomètres autour de la zone d'étude.

Ainsi, je vous saurai gré de bien vouloir trouver, joint à ce courrier, quelques exemplaires de ce bulletin afin de le mettre à disposition des habitants de votre commune, à l'endroit prévu à cet effet en mairie.

Vous remerciant par avance, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Sylvain Armand,  
Chef de projets éoliens



# Bulletin d'information

## Projet éolien de Berlats, Espérausses et Viane (81)

Saméole Sud-Ouest étudie la possibilité d'installer des éoliennes sur les communes de Viane, Espérausses et Berlats. Lancé avec le soutien des trois municipalités, nous souhaitons mettre en place toutes les actions de concertation qui vous permettront de suivre, comprendre et contribuer à son élaboration.

### Saméole Sud-Ouest

Filiale du Groupe SAMFI-INVEST, la société SAMEOLE Sud-Ouest est en charge du développement de projets éoliens depuis 10 ans dans le sud-ouest de la France. Basée à Toulouse, elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'environ 10 personnes. SAMEOLE a déjà construit en 2017 un parc de 8 éoliennes dans l'Aude et prépare la construction du parc de Lacaze (autorisé en 2013 et 2016).



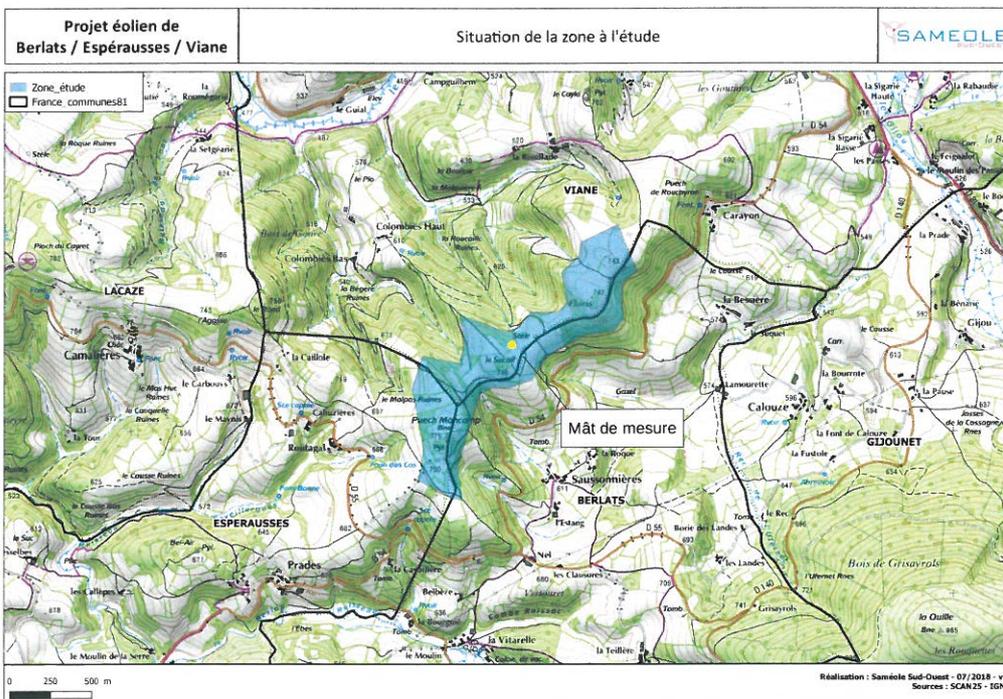
### Les études écologiques

Deux ans d'études seront nécessaires pour concevoir le projet. Les relevés écologiques seront réalisés par un bureau d'études indépendant : L'Artifex, basé à Albi, et vont s'étendre sur un an au minimum.

Des écologues vont ainsi faire état de toutes les espèces de flore et de faune rencontrés sur le terrain, et ce, pour chaque saison. Un micro à ultrasons va également être posé sur le mât de mesures de vent pour détecter la présence des chauves-souris.

La compilation de toutes ces données, appelé « état initial » servira de base pour la conception du projet.

### Zone d'étude et mât de mesures



En janvier 2018, le Conseil Municipal de Viane a délibéré favorablement au lancement d'une étude de faisabilité, visant à déterminer le potentiel éolien de la zone d'étude.

Un mât de mesure de vent de 100 mètres de hauteur va ainsi être implanté sur l'aire d'étude, au lieu-dit « La Blande », permettant de mesurer la vitesse de vent grâce à des anémomètres et la direction du vent grâce à une girouette. Les données recueillies quotidiennement sont enregistrées et traitées par Saméole.



Mât de mesures de vent

## Questions / Réponses

**Q : L'éolien est-il dangereux pour la santé ?**

R : Aucune maladie ou syndrome n'est causé par l'éolien. Les conclusions de l'étude menée par l'Anses en 2013 indiquent que « *les émissions sonores des éoliennes ne sont pas suffisantes pour générer des conséquences sanitaires directes, tant au niveau de l'appareil auditif que des effets liés à l'exposition aux basses fréquences et aux infrasons* ».

Source : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

## Plus d'informations sur l'éolien

Le site de Négawatt :  
[decrypterlenergie.org](http://decrypterlenergie.org)

France Energie Eolienne :  
[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr)

Informations sur l'éolien :  
[comprendre-eolien.fr](http://comprendre-eolien.fr)

## Plus d'informations sur le projet

**Chefs de projets :**

Dominique Triboulat / Sylvain Armand  
4 rue Bernard Ortet, 31 500 Toulouse

06 74 79 77 86 - 06 47 64 48 20

## Repères

**Fin 2017** : Premiers contacts entre les élus et le porteur de projet

**Printemps 2018** : Délibérations favorables des Conseils Municipaux

**Été 2018** : Lancement des études écologiques et paysagères

**Automne 2018** : Installation du mât de mesures météorologiques et lancement des premières actions de concertation

## Pourquoi l'éolien ?

L'énergie éolienne est tout d'abord une **énergie renouvelable et respectueuse de l'environnement**. Elle a en effet une **empreinte environnementale particulièrement faible** car n'émet ni gaz à effet de serre ni particules fines pour produire de l'électricité. Ainsi, **développer l'éolien permet de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et ainsi de lutter contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air sans produire de déchets dangereux**.

C'est également une **production décentralisée et non délocalisable** puisque la production éolienne ne dépend pas d'une énergie fossile ou de tensions dans un pays tiers. Les énergies renouvelables et notamment l'éolien permettent de produire de l'énergie localement pour la consommer localement (l'électricité est d'abord consommée là où elle est produite). C'est une énergie par et pour les territoires.

**Peu consommatrice d'espace, créatrice d'emplois locaux**, l'énergie éolienne est aussi **très compétitive**. En effet, le coût du MWh du futur réacteur EPR de Flamanville est estimé entre 80 et 110€ par la Cour des Comptes, alors que le MWh éolien (70-80€) bénéficie aujourd'hui d'un des coûts de revient les moins chers du marché.

Enfin, exploiter le vent est aujourd'hui incontournable pour atteindre les objectifs nationaux de 32 % d'énergies renouvelables en 2030

## Permanence d'information

**Venez nous rencontrer et  
poser vos questions  
le 10 octobre de 16h à 20h  
en Mairie de Viane**

